

N°26
JUN 2017

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

GASPILLAGE
ALIMENTAIRE :
**LES ENFANTS
FONT TOUT BIEN
POUR ÉVITER
LE TROP PLEIN**

PERSPECTIVE

n.f. (de *perspectiva*)

■ 1 L'intercommunalité est à la croisée des chemins, tiraillée entre deux discours contradictoires. D'un côté, l'État ne cesse d'accroître son périmètre, créant des mastodontes institutionnels qui éloignent le citoyen des centres de décision. D'un autre côté, les communes qui, asphyxiées par la baisse des dotations et la hausse des prélèvements de solidarité (le fameux FPIC), ne cessent de demander aux intercommunalités davantage de redistribution financière, tout en désirant garder la main sur les services de proximité.

■ 2 Une voie médiane ne serait-elle pas envisageable ? Comment prouver que l'intercommunalité est bien la meilleure solution pour construire une organisation territoriale efficace ? La réponse réside dans l'ambition que vos élus ont, collectivement, en ayant pour seul leitmotiv de faire primer l'intérêt général sur les clivages partisans.

■ 3 L'avenir reste à écrire. Il nous faut alors impérativement mettre en perspective ce que sera la grande Côte : une collectivité de 50 000 habitants dotée de compétences stratégiques. Je n'ai pas peur d'affirmer que cette intercommunalité devra être le centre d'impulsion de la gouvernance locale. Qu'elle devra construire, de manière coordonnée avec les communes, un espace de solidarité articulé autour de bassins de vie et d'emploi cohérents. Qu'elle devra, enfin, être au service des populations, en développant et en pérennisant des politiques de service public (mobilité, logement, économie, sport et culture, etc.).

■ 4 Bien sûr, il faudra un peu de courage politique. Et croyez bien que vos élus de la CCMP n'en manquent pas. Car, en matière d'aménagement du territoire, comme le disait Keynes, « la difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles mais d'échapper aux idées anciennes ».



Pascal Pratière
Président de la CCMP

LA
COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON, ST-MAURICE
DE BEYNOST, THIL, TRAMOYES



1820, Grande rue - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : infos@cc-miribel.fr - www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication : *Pascal Pratière*
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénétullière*
Conception-rédaction / création et mise en page : *J'articule*
Images / illustrations : *CCMP, Lotfi Dakhlil, Istock, Mélanie Masson, Pas Sage d'Images, Shutterstock, Studio 77, Julie Tillaud, Laurent Vella*,
Impression : *ICA Courand*, en 10 000 exemplaires sur papier FSC
Prochaine parution : Décembre 2017
Dépôt légal en cours

logo FSC

Dans le numéro 24 de la Communauté, il était annoncé une fusion de la CCMP et de la 3CM au 1^{er} janvier 2018. Cette fusion est-elle toujours d'actualité ou a-t-elle été reportée ?

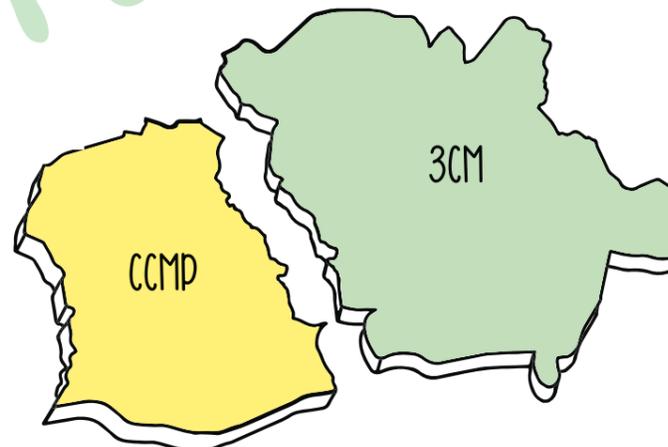
Comme vous le savez, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a été adopté le 30 juin 2016. Le Préfet de l'Ain a alors permis à la CCMP et à la 3CM de réfléchir ensemble, de manière volontaire, à une fusion des deux intercommunalités.

Tout au long de l'année 2016, la CCMP et la 3CM ont donc travaillé ensemble à la réalisation d'un diagnostic sur l'exercice de leurs compétences actuelles et dégagé de nombreuses similitudes notamment autour du développement économique.

Toutefois, des différences sont également apparues. Parmi celles-ci, la CCMP a par exemple développé ces dernières années de nombreuses actions autour de la mobilité via la mise en place du Colibri et l'adoption récente de son Plan Global de Déplacement (PGD), du logement au travers de son Programme Local de l'Habitat (PLH), du soutien

aux commerces de proximité et aux TPE via le FISAC ou encore de la politique sportive et culturelle pour le plus grand nombre. De son côté, la 3CM a notamment davantage mis l'accent sur la prise de compétence assainissement par l'intercommunalité. Ayant déjà formalisé son Plan Pluriannuel des Investissements (PPI), la CCMP avait également une vision claire des actions structurantes à mener à l'horizon 2021 afin de mettre en œuvre son projet de territoire voté à l'unanimité du Conseil communautaire, tandis que la 3CM venait tout juste d'entamer une réflexion similaire.

Fusion ?



AMD



Mes enfants sont scolarisés à l'Académie de Musique et de Danse (AMD) et en tant que parent, je constate qu'il manque un accueil ou quelques salles adaptées à la pratique musicale. Avez-vous prévu prochainement des travaux ?

Vous avez raison ! Si les 156 élèves inscrits en danse bénéficient des salles de danse entièrement rénovées des gymnases communautaires de Saint-Martin (Miribel) et de Louis Armstrong (Beynost), les enseignants et les quelques 550 élèves de l'AMD inscrits en musique et en chant sur le site des Balmes se sentent parfois à l'étroit dans leurs locaux.

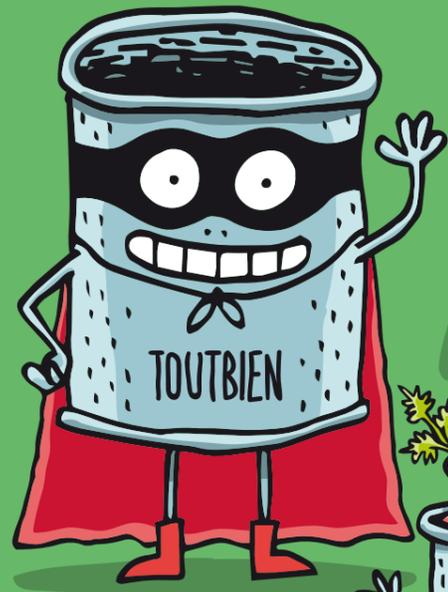
Ceci s'explique surtout en raison de l'évolution des modes d'enseignement des pratiques musicales ou encore de la mise en œuvre des rythmes scolaires qui ont fortement contraint les plannings d'occupation des salles. C'est pourquoi nous avons prévu quelques ajustements pour que les enfants continuent de bénéficier d'un cadre de travail agréable.

Suite à une étude réalisée par le cabinet spécialisé Via Culture, la CCMP reconfigurera l'auditorium pour le porter à une surface de 97 m² en posant notamment une véritable cloison acoustique fixe. Les bureaux du secrétariat seront également revus pour permettre la création d'un espace d'accueil plus spacieux et 2 petites salles de pratiques individuelles groupées viendront s'ajouter à une nouvelle salle de pratiques collectives.

Eu égard aux contraintes techniques et réglementaires, la livraison du nouvel équipement est espérée pour la rentrée scolaire 2018-2019. Le coût de l'opération est estimé à 1,1 M€ TTC.

VOUS AUSSI AVEZ UNE QUESTION ? UNE REMARQUE ?

Écrivez-nous par courrier (CCMP 1820 Grande rue, 01700 MIRIBEL) ou directement sur notre site internet www.cc-miribel.fr/contact



Où commence le gaspillage alimentaire ?

Dès lors que l'on jette, dégrade ou laisse périr des aliments destinés à notre propre consommation. Une problématique cruciale qui représente en France près de 29 kg de nourriture par an et par habitant. Compétente en matière de gestion des déchets, la CCMP a fait le choix en 2015 de s'engager, aux côtés des communes, pour lutter contre ce « gaspi » en amorçant un ambitieux plan d'action dans les cantines scolaires.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Les enfants font tout bien pour éviter le trop plein

2015/2016 PREMIÈRE ÉTAPE : LES PESÉES DANS LES CANTINES

L'histoire commence grâce à l'impulsion de Miribel. La commune souhaite réaliser des temps de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire pour, d'abord à petite échelle, mesurer la quantité de déchets jetés en fin de service afin tout simplement d'en limiter le volume.

Le résultat ?

Des enfants motivés s'interrogeant sur les bons remèdes pour réduire simplement et durablement le volume des poubelles en fin de service de cantine.

Dès la rentrée 2015, la CCMP entame un travail partenarial avec les cinq autres communes de la CCMP. Dès lors, 9 cantines se mobilisent autour du projet, ce qui permet à environ 1 100 enfants de devenir eux-mêmes acteurs de la lutte contre le gaspillage, notamment au travers de différents ateliers qui les ont réunis durant une semaine :

- pesée quotidienne des déchets ;
- jeux et ateliers d'expression autour de cette thématique ;
- récolte et mise en scène des idées phares des enfants.

L'étape de pesée met en lumière un volume important de nourriture jetée par les enfants. **52 kg par jour sur le territoire, soit 7 488 kg par an pour les 9 cantines.**

Face à ce constat, les enfants imaginent dans ces ateliers des actions simples et efficaces, dont les plus réalistes sont présentées aux communes et cantines.



DES ACTIONS À LA CARTE DEPUIS LA RENTRÉE 2016/2017

Suite aux premiers résultats obtenus, élus et agents municipaux (animateurs, personnels de cantine) décident, avec l'appui de la CCMP, de développer davantage les actions dans les cantines, en étant le plus flexible et souple possible. Chaque cantine s'appropriant les solutions pour les adapter à son propre fonctionnement. Les premiers changements visent par exemple à prendre contact avec les prestataires fournisseurs de repas pour ajuster les quantités commandées, qu'il s'agisse de pain, fromage, ou des plats eux-mêmes.

À Saint-Maurice de Beynost, le chef a décidé d'ajuster ses quantités, fort des constats des pesées menées. Le personnel de cantine note chaque jour ce qui est jeté, pour ensuite diminuer les achats. L'initiative est simple, mais permet de limiter à 61 g (135 g en 2015/2016) la quantité de nourriture jetée par enfant (soit 30 g de moins que les autres cantines, cf. infra).

À Beynost, la cantine a été réorganisée et un personnel supplémentaire impliqué pour veiller au bon déroulement du repas des enfants et notamment de l'ordre des plats.

Une banque de service a été installée ainsi qu'une table de don, imaginée par les enfants pour que chaque élève puisse laisser son yaourt à un camarade s'il n'a plus faim.

À Tramoyes, les commandes sont ajustées en fonction des observations.

À Neyron, le personnel de cantine note chaque jour ce qui est jeté, pour ensuite diminuer les quantités et éviter de gaspiller.

À Miribel, le pain, le fromage et les fruits qui n'ont pas été mangés sur le temps du midi sont resservis pour le goûter durant les TAP.

RÉSULTAT : UNE RÉUSSITE DE POIDS !

Demain, une charte rédigée au sein d'un groupe de travail par les élus de toutes les communes et les parents d'élèves, sera diffusée dans les cantines et à l'ensemble des partenaires. Dans ce document adopté en Conseil communautaire le 10 mai dernier, les communes s'engagent à :

> auprès des enfants, faciliter leur engagement, poursuivre les actions de sensibilisation et notamment agir sur le temps des repas ;

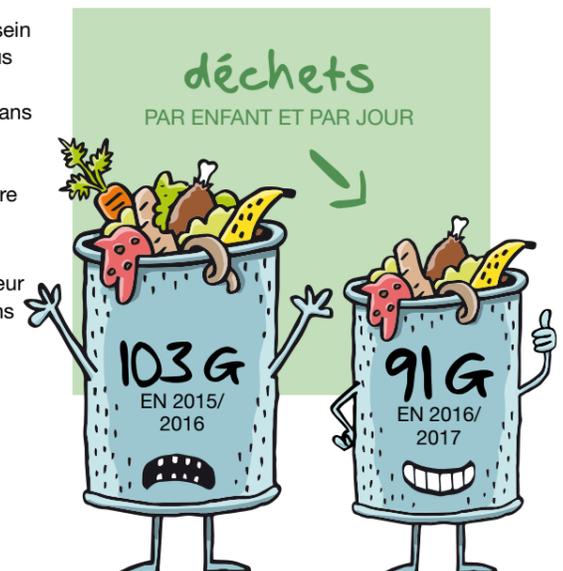
> auprès des prestataires, participer à réduire les coûts, améliorer la qualité des repas et diminuer les emballages ;

> auprès des habitants plus largement, communiquer sur les solutions et sur les coûts du gaspillage ;

> auprès des personnels de cantine, former les encadrants et favoriser les échanges de bonnes pratiques inter-communes ;

> auprès des pouvoirs publics, coordonner les actions avec le Département (donc les collèges), l'Ademe et l'Éducation Nationale.

Outre son affichage dans les cantines, cette charte s'accompagnera d'une communication autour des deux mascottes Toutbien et Troplein, créées à partir des propositions des enfants et garantes de la continuité des actions.





CAMILLE VINCENT

Ambassadrice
du tri de
la CCMP

SÉVERINE BOUILLARD

Parent de 2 élèves
et membre de
la Fédération
des Conseils de
Parents d'Élèves

BENOÎT BRODIEZ

Responsable des temps
méridiens de
Saint-Maurice de Beynost

Pédagogie

ENGAGEMENTS
Anti-gaspi
Manger mieux
→ Goûter
PÉDAGOGIE

Regards croisés sur les assiettes des enfants

Depuis 2015, Camille Vincent, ambassadrice du tri de la CCMP, s'implique sur le territoire pour nous parler tri et gestion des déchets. Elle en a profité pour entrer dans les cantines des écoles de la CCMP afin de sensibiliser et guider les enfants vers des solutions luttant collectivement contre le gaspillage alimentaire. Rencontre avec Camille Vincent, Séverine Bouillard, parent d'élèves et Benoît Brodriez, responsable des temps méridiens.

La cantine scolaire est-elle un lieu important dans la chasse au gaspillage alimentaire ?

Camille Vincent Environ 52 kg de nourriture chaque jour restent dans les assiettes des 9 cantines élémentaires du territoire. C'est un constat que je juge encore énorme. Chez soi, on fait attention. À la cantine, c'est frappant et malheureux, mais l'attention est moindre. Alors oui, la cantine est un lieu essentiel. C'est aussi le lieu du vivre ensemble et de l'apprentissage pour les enfants.

Quel est alors le rôle du restaurant scolaire dans cet apprentissage ?

Séverine Bouillard Pour moi, parent, le rôle de la cantine est de les accompagner vers le goût, comme à la maison. De les inciter. De faire du repas un moment de découverte. Prenons l'exemple de Tramoyes : les personnels dosent avec les enfants, ajustent les quantités dans les assiettes. Pour faire goûter à ceux qui refusent la nourriture plutôt que de les forcer et de gâcher toute une assiette.

Benoît Brodriez Manger est un besoin primaire. Pour nous, le but est aussi que les enfants repartent à leurs activités avec quelque chose dans le ventre ! Les inciter à goûter pour moins gaspiller est donc essentiel dans la démarche. Cette pédagogie est assez ancienne mais il est toujours difficile pour les animateurs de trouver, selon l'enfant, la juste mesure entre inciter et conseiller, sans forcer.

Comment êtes-vous parvenus à impliquer de si jeunes enfants dans une cause citoyenne complexe ?

CV On ne peut pas expliquer aussi clairement qu'à des adultes le gaspillage aux tout-petits, le côté environnemental et tout ce que représente l'aliment jeté. Mais on se doit de les sensibiliser dès leur plus jeune âge. Si on les a impliqués, si surtout on leur a demandé leur avis, une partie de la bataille est gagnée ! Nous avons donc cherché à les faire réfléchir, pour savoir comment eux-feraient. Leur faire trouver leurs propres solutions pour appliquer les plus sérieuses. Ils ont des idées loufoques...

La première ? Arrêter le chou-fleur ! Mais ils nous ont aussi proposé des choses très pragmatiques et efficaces comme la table qui consiste à faire un don du yaourt qu'on ne veut pas manger, pour le laisser aux copains. Partir de leurs propres convictions est important voire essentiel pour réussir.

SB Les CM1 et CM2, surtout, ont été hyper impliqués avec les ateliers, les dessins, les mascottes. Ce public d'enfant est particulier à toucher. Il faut dire, répéter. Mais c'est un travail de fond important qui portera ses fruits dans quelques années. On est en train de créer un réflexe auprès de cette génération.

BB C'est pour cela qu'il est essentiel de tous avoir le même discours. Que l'on soit parent, animateur, encadrant de cantine, élu. C'est pour cela qu'on a choisi de se doter d'une charte commune. Nous avons beau mettre les règles en place ici, dans la cantine. Si l'enfant rentre chez lui le soir et qu'on lui dit « ça tu jettes, on s'en fiche », c'est dommage et compliqué derrière de créer des habitudes.

L'assiette des enfants est-elle la seule solution ?

BB Il y a l'apprentissage auprès des enfants, mais aussi notre propre gestion. À présent, à la fin de chaque service, les personnels notent les quantités réellement mangées, pour que le chef, le lendemain, ajuste ses commandes et ses achats. L'objectif est alors de gagner en qualité. À Saint-Maurice de Beynost,

on a récemment changé de pain et les enfants comme les animateurs ont constaté le changement. Nous avons divisé par trois la quantité jetée !

Les parents ont-ils des inquiétudes sur le repas de leurs enfants, surtout quand on leur parle d'ajuster les quantités ?

CV Je crois que nous devons aussi rassurer les parents. Les enfants sont et seront toujours servis selon leurs envies et peuvent naturellement avoir un supplément un jour de grande faim ! D'ailleurs, les quantités servies dans les cantines sont proportionnées en fonction de l'âge de l'enfant. Si les efforts sur le gaspillage alimentaire portent leurs fruits, alors, chaque cantine pourra, à budget équivalent, améliorer la qualité des repas, notamment en misant davantage sur le bio et le local qui sont déjà bien mis en avant dans les cantines de la CCMP.

SB Ça n'est pas l'assiette de nos enfants que l'on réduit, mais bien la taille des poubelles ! Alors oui à la qualité, au bio, au local ! L'autre sujet directement lié, je le sais pour être parent, c'est le coût. Tiens, on commande moins, payons moins cher ! Nous devons faire prendre conscience que le prix de la cantine, ça n'est pas seulement la nourriture. Vous avez les animateurs, qui encadrent. Un bâtiment, qui a un coût et qui demande de l'eau, du chauffage, de l'électricité. Des personnels, qui gèrent et qui servent. Et nous, parents,

payons seulement une très faible partie du repas, le reste étant très largement supporté par les communes.

Au-delà des comptages, pesées, des actions sur les commandes et de la pédagogie auprès des enfants, quelles autres solutions sont à envisager ?

BB J'ai la conviction que le temps est un point essentiel. Inciter les enfants à rester au moins une vingtaine de minutes ou plus, plutôt que de courir jouer au foot.

CV Il est en effet intéressant d'observer que dans tous les centres de loisirs, les enfants mangent plus. Donc mieux. Ils ont le temps et surtout ils prennent le temps de manger et discuter. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas le choix le mercredi : ils doivent rester à table. Ils ont un programme commun. Donc ils prennent le temps. La semaine, on enchaîne les services et les enfants sont plus libres. Donc ils courent.

SB De mon côté, à Tramoyes, nous voudrions inviter les parents dans les cantines, sur des créneaux définis, pour qu'ils viennent voir comment cela se passe. Qu'ils se rendent compte de l'ambiance, des habitudes des enfants, de leur attitude à table. C'est une réponse ouverte aux récalcitrants. On voit que l'enfant mange à sa faim, qu'il est bien. Que tout va bien et que l'on peut faire confiance. Faisons confiance !

Bouger, c'est choisir le bon mode de transport, mais c'est aussi accéder à des routes aménagées pour votre sécurité et votre confort. Près de 4 M€ d'ici à 2021* sont ainsi prévus dans le budget de la CCMP pour les aménagements prioritaires du Plan Global de Déplacements. En parallèle, la CCMP veille à la sécurité des routes départementales et communautaires du territoire avec notamment de nombreux travaux prévus en 2017.**

LA MOBILITÉ

DÉPLACEMENTS : COLIBRI S'ÉTEND ET ROULE VERS LE GRAND PARC

Dès le 10 juillet, 4 nouveaux tracés pour les lignes Colibri

Pour répondre aux nouveaux besoins révélés par les concertations du Plan Global de Déplacements, étendre le réseau, s'adapter à un public plus large et des usages quotidiens, les lignes de Colibri changent de tracé à compter du lundi 10 juillet.

DE NOUVEAUX ARRÊTS POUR ÉTENDRE LE RÉSEAU :

LIGNE 1 **LIGNE 2** **LIGNE 4**
Toutes les gares et une connexion avec les TCL à Rillieux Semailles pour favoriser le transport multimodal.

LIGNE 3 Les 3 collèges du territoire, avec des horaires adaptés aux entrées et sorties des enfants.

LIGNE 1 Collège Anne Frank et Collège Saint-Joseph

LIGNE 1 **LIGNE 2**
Le cœur de la zone commerciale des Batterses

LIGNE 3 Le terminus de Rillieux Semailles étendu jusqu'à l'arrêt TCL de Rillieux les Alagniers, permettant une correspondance directe avec la ligne 33 des TCL vers la polyclinique de Rillieux-la-Pape.

LIGNE 2 Collège Louis Armstrong

LIGNE 1 **LIGNE 2**
2 arrêts dans la ZAC des Malettes, afin de permettre aux salariés des nouvelles entreprises installées de se déplacer plus librement pour venir de la gare de St-Maurice de Beynost ou pour se rendre sur la zone commerciale.

LIGNE 1 **LIGNE 2** Le Forum des Sports avec 2 arrêts devant Lilô et côté chemin des Batterses.

Attention !
Du 10 juillet au 26 août, les lignes Colibri seront à l'heure d'été !
Dès le lundi 28 août, la ligne du Grand Parc sera interrompue et les 4 lignes COLIBRI reprendront leurs fréquences d'hiver.

Colibri au Grand Parc cet été

La tant attendue ligne Colibri vers le Grand Parc prendra son service du lundi 10 juillet au dimanche 27 août 2017 inclus. Elle reliera Beynost au Grand Parc en desservant Saint-Maurice de Beynost et Miribel, les centres équestres, puis les plages du Morlet jusqu'à l'entrée du Grand Parc, son terminus.

En pratique

Du lundi au samedi sauf les 14 juillet et 15 août. Avec une fréquence toutes les heures, à compter de 10h au départ de Beynost, jusqu'à 19h au départ du Grand Parc.

gagne du terrain dans vos rues!

VOIRIE : LA SÉCURITÉ EN CHANTIER

Le Chemin Noir, dernière étape du Chemin du Pilon

Le réaménagement complet du Chemin du Pilon jusqu'au Chemin Noir offre aujourd'hui plus de sécurité aux habitations, limitant la vitesse excessive tout en facilitant les accès pour les transporteurs.

Les travaux réalisés sur le Chemin Noir en 2017 étaient la dernière étape ! Ils ont notamment permis de réaménager la voie et renforcer la chaussée, de créer un trottoir et un collecteur d'eaux de pluie, d'enfouir le réseau télécom tout en permettant l'installation prochaine de la fibre optique et enfin de requalifier les espaces verts en bordure.

Coût total : 510 000 € TTC

Dans ce magazine le nouveau plan du réseau Colibri

+
1 ticket offert,
valable jusqu'au
30 décembre 2017

Sécuriser le franchissement de l'autoroute à Thil

À l'issue des réflexions autour du schéma modes doux, la CCMP a fait le choix de réaliser une liaison douce entre Thil et Beynost. Depuis début mai et jusqu'à courant juillet, une piste séparée de la route par une glissière béton sera aménagée afin d'assurer la sécurité des piétons et des cycles, pour un coût total estimé à 350 000 € TTC.

Un trajet depuis le FAM jusqu'à Tramoyes

La création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) spécialisé dans l'accompagnement des personnes épileptiques est prévue pour le premier trimestre 2018 sur la commune de Tramoyes. Si l'épilepsie demande une vigilance accrue, elle ne retire pas le désir de s'intégrer dans la vie locale et de profiter pleinement des attraits, notamment associatifs, de la commune.

La CCMP, au titre de sa compétence sur les aménagements de sécurité sur route départementale, va réaliser d'ici la fin de l'année 2017 un trottoir adapté aux personnes à mobilité réduite depuis le FAM de Tramoyes jusqu'à la salle des fêtes, ainsi qu'une chicane permettant le ralentissement des véhicules, sans oublier la création de deux arrêts de bus Colibri sur le trajet.

Le coût des travaux est estimé à 510 000 € TTC.

Un trottoir aménagé aux Échets

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements en direction de la zone d'activités des Chênes, la CCMP réalisera à la fin de l'année 2017 un trottoir depuis le centre des Échets jusqu'à la ZAC, ainsi qu'un plateau piétonnier assez large pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les deux arrêts de bus Colibri seront également mis aux normes d'accessibilité.

Le coût des travaux est estimé à 310 000 € TTC.



INSTRUMENTS

FAVORISER LA DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS : L'AMD INNOVE !

L'Académie de Musique et de Danse inaugure à la rentrée 2017 une nouvelle méthode d'enseignement instrumental. Ce dispositif expérimental, qui est proposé en parallèle des cursus actuels, rassemblera dans une seule séance les 3 disciplines obligatoires : formation musicale, cours d'instrument et pratique collective.

Un seul mot d'ordre : le plaisir de jouer ! Avec plus d'échange, de partage... Sans oublier une organisation simplifiée pour les familles.

Ce dispositif sera proposé aux élèves inscrits en première année en clarinette, violon, violoncelle, cor, basson, trombone et trompette, avec un tarif unique de 60 €, l'instrument étant prêté gratuitement !

SPORT

Mise aux normes DES INSTALLATIONS D'AIN SUD FOOT

Ain Sud Foot bénéficiera en 2018 de nouveaux vestiaires et d'une tribune aux normes de sécurité et d'accessibilité imposées par la Fédération Française de Football. Les travaux se dérouleront en 2 phases :

1- à l'arrière de la tribune existante, un bâtiment sera construit comprenant 2 vestiaires, douches et sanitaires pour les joueurs, un vestiaire d'arbitre, un bureau et un local technique.

2 - la tribune et les vestiaires actuels seront réaménagés et mis aux normes. L'occasion également de créer des espaces de stockage supplémentaires, d'améliorer l'espace buvette et de transférer la salle d'échauffement et de musculation, précédemment située au 1^{er} étage dans des conditions non conformes à la sécurité de tous.

Le coût global des travaux est aujourd'hui estimé à 926 942 € TTC. La CCMP a d'ores et déjà sollicité différents partenaires pour l'accompagner dans ce financement, avec notamment une participation de 162 625 € du Conseil Départemental de l'Ain.



PRÉVENTION



Jeux vidéo, réseaux sociaux, Internet, ordinateurs, tablettes, téléphones portables...

Comment comprendre et accompagner nos enfants et nos ados face aux écrans ? Comment ajuster son attitude de parent, trop restrictive ou permissive ?

Avec le soutien de partenaires institutionnels tels que le Conseil Départemental, la CAF, la CCMP ou encore la 3CM, le réseau parentalité de la Côtière s'est posé la question des actions à mener pour sensibiliser les plus jeunes.

Des soirées « écrans » sont ainsi régulièrement organisées par l'École des Parents et des Éducateurs de l'Ain (EPE01), en collaboration avec les partenaires sociaux du territoire et afin de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

La prochaine soirée est programmée en octobre 2017.

EN SAVOIR ☺
sur <https://superdemain.fr/>

TRI DU VERRE

DES FONDS VERSÉS À LA RECHERCHE



Engagée aux côtés d'Organom depuis 2014, la CCMP a développé de nombreuses actions de sensibilisation au geste du tri du verre. Grâce à vos efforts, la CCMP compte une augmentation de 15 % du tonnage collecté en 3 ans.

En parallèle, elle s'est engagée à reverser 3 € par tonne de verre collecté à la Ligue Contre le Cancer afin de financer la recherche médicale tout en continuant d'agir pour l'environnement.

SPECTACLE VIVANT

↑ SPECTACLE PAR ENFANT ET PAR AN AVEC LA CCMP

Malgré un contexte financier contraint pour les collectivités territoriales, la CCMP a fait le choix d'augmenter sensiblement sa subvention à l'Office Culturel de Miribel au titre de sa programmation relative aux spectacles scolaires. Celle-ci s'élève désormais à 50 000 € contre 17 387 € en 2016.

Grâce à cet effort significatif, la CCMP entend poursuivre le travail entrepris ces dernières années par l'OCM avec le soutien de la commune de Miribel pour pérenniser les spectacles scolaires pour chacun des 2 700 enfants du territoire, au moins une fois dans l'année.

Un véritable rendez-vous avec une large palette d'émotions, pour exercer un regard critique sur le monde et développer son imaginaire...

SÉCURITÉ

CRÉATION D'UN CENTRE DE Supervision urbaine

Le Centre de Supervision Urbaine (CSU) entrera en service début 2018. Il permettra dans un même lieu (voir La Communauté n°24) aux forces de polices municipales et de gendarmerie de Miribel de superviser les 85 caméras du territoire, pour intervenir plus rapidement voire élucider des affaires. D'octobre 2017 à mars 2018, le réseau permettant de relier toutes les caméras sera déployé et les opérateurs recrutés courant décembre.

Les images des caméras des communes seront quant à elles exploitées au fur et à mesure des raccordements au site relais.

La CCMP investira 350 000 € pour la mise en service de ce service à la population.



BERGES DU RHÔNE



(re) DÉCOUVREZ LE RHÔNE !

L'Anneau Bleu (voir La Communauté n°24) est un projet permettant à ses habitants la réappropriation des berges du Rhône (canal de Miribel et canal de Jonage), aujourd'hui peu aménagées et ponctuellement dangereuses. *In fine*, des cheminements piétons et cyclistes formeront une grande boucle de part et d'autre de l'île de Miribel-Jonage.

En amont de ce grand projet, la CCMP s'est unie à 8 autres partenaires (l'État, la Métropole de Lyon, le Département de l'Ain, la 3CM, SYMALIM, l'Agence de l'Eau, VNF et EDF) afin de signer un contrat territorial pour la « restauration du canal de Miribel, de ses annexes fluviales et de sa nappe » permettant entre autres le déploiement de l'Anneau Bleu.

Une étude est ainsi menée par le cabinet Egis en 2017 pour faire l'état des lieux des berges et de la végétation sur le canal de Miribel : elle vise à définir et hiérarchiser les actions que la CCMP et ses partenaires auront à mener dans le respect des perspectives de l'Anneau Bleu.

À ce jour, environ 250 mètres de berges ont déjà été restaurées (fin des travaux en février dernier) sur Neyron et permettent d'imaginer la suite...

EN 2017, COMMENT équilibrer le budget ?

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

830 000 €

(hors ZAC des Mallettes)



DONT 420 000 €

Raccordement au très haut débit des zones d'activités économiques

150 000 €

Soutien aux TPE (Dispositif FISAC d'aides à l'immobilier d'entreprise pour les commerces et l'artisanat)



175 000 €

Signalétique des zones d'activités communautaires

SOLIDARITÉ et SÉCURITÉ

987 000 €

DONT

569 000 €

Aide à la production de logement dans le cadre du PLH (Programme Local de l'Habitat)



345 000 €

Centre de supervision urbaine pour la vidéoprotection (voir p. 10/11)

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

1 500 000 €

DONT

300 000 €

Lancement des études du nouveau gymnase communautaire La Chanal à Miribel



920 000 €

Terrain d'honneur du Forum des Sports : rénovation et mise aux normes des vestiaires d'Ain Sud Foot (voir p. 10/11)

TRAVAUX DE VOIRIE

1 905 000 €

DONT

850 000 €

Travaux sur la voirie d'intérêt communautaire (Chemin Noir à Saint-Maurice de Beynost et pont de l'autoroute à Thil. (voir p. 8/9)

820 000 €

Aménagements de sécurité sur RD 38 aux Échets et à Tramoyes

EAU / ASSAINISSEMENT

1 850 000 €



DONT 1 070 000 €

Raccordement du réseau d'assainissement de la Commune de Thil à la STEP de la 3CM

480 000 €

Étude et travaux pour la lutte contre les ruissellements torrentiels

POLITIQUES CULTURELLES

163 000 €

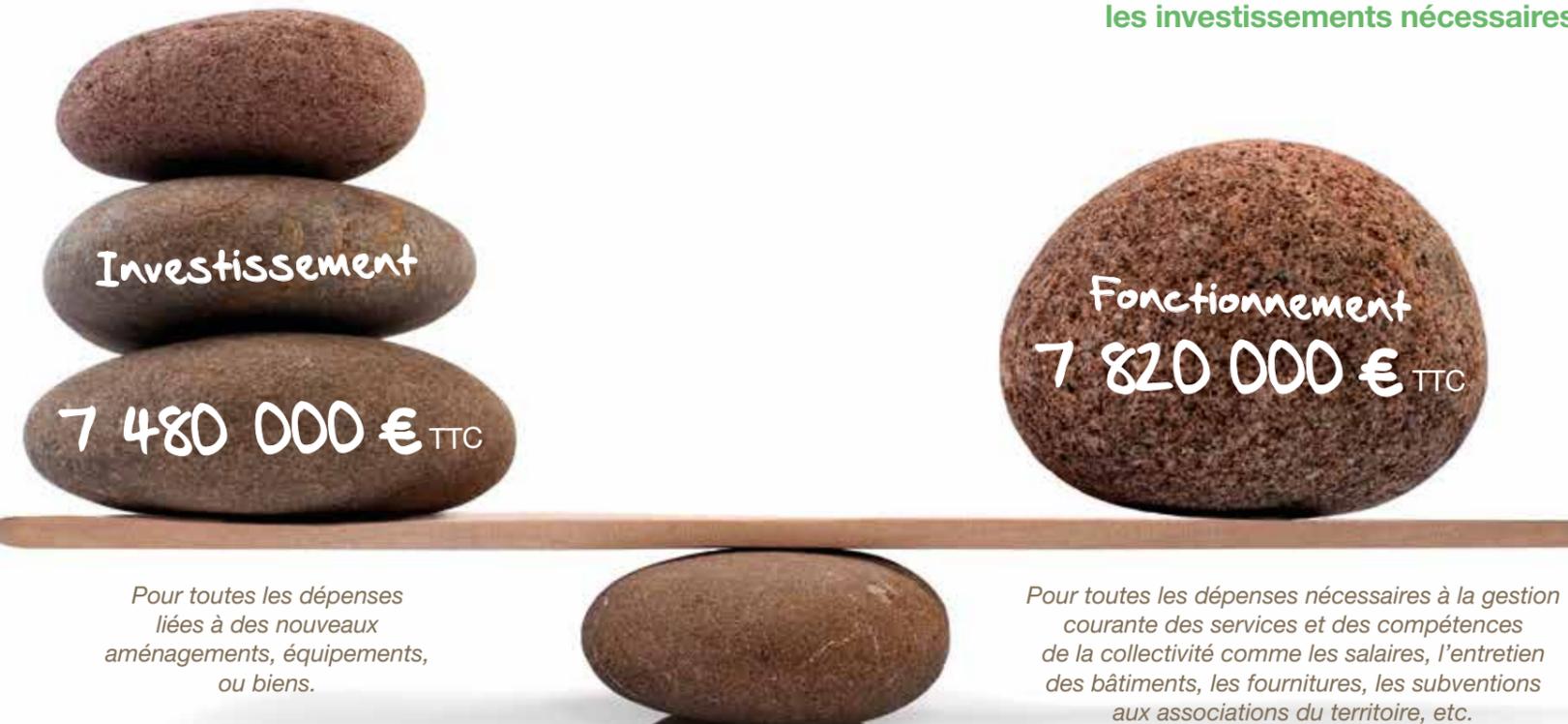
DONT

75 000 €

Étude pour l'extension de l'Académie de Musique et de Danse

60 000 €

Étude de faisabilité sur la transformation de l'ALLEGRO en pôle culturel et touristique communautaire



Depuis 2014, toutes les collectivités territoriales sont sollicitées pour contribuer au remboursement de la dette de l'État. Concrètement, pour la CCMP, sur la période 2014-2020, c'est un manque à gagner de près de 1,5 M€. Auxquels doivent aussi s'ajouter près de 6 M€ sur la même période qui sont reversés au titre de la solidarité entre collectivités (le FPIC). Un contexte difficile mais anticipé depuis de nombreuses années par la CCMP, qui a toujours cherché le consensus entre priorités présentes et exigences futures pour poursuivre les investissements nécessaires à son développement.

LES PRINCIPAUX POSTES DE FONCTIONNEMENT

POLITIQUES CULTURELLES

1 307 000 €

Pour l'Académie de Musique et de Danse (hors participation des familles) + les interventions musicales en milieu scolaire (IMS) + les associations culturelles communautaires

POLITIQUES JEUNESSE ET SPORTS

1 070 000 €

DONT 260 000 € Entretien des 2 gymnases communautaires
456 000 € Contribution forfaitaire annuelle à l'espace aquatique LILÔ (hors remboursement de la 3CM)

130 000 €

Aides aux associations sportives communautaires

120 000 €

Interventions sportives en milieu scolaire (ETAPS)

AMÉNAGEMENT ET SERVICES URBAINS :

3 120 000 €

DONT 255 000 € Entretien des ouvrages de lutte contre le ruissellement
690 000 € Fonctionnement de la déchèterie
1 400 000 € Collecte des ordures ménagères

POLITIQUES SOCIALES

516 000 €

Tri sélectif en porte à porte
146 000 € Tri du verre

130 000 €

Pour l'accueil des gens du voyage (aire d'accueil à Beynost et aire provisoire de grand passage mutualisée entre la CCMP et la 3CM)

ANIMATION ÉCONOMIQUE

200 000 €

DONT 95 000 € FISAC

ACTION TOURISTIQUE

135 000 €

Inventer de nouvelles solidarités

Comme toutes les collectivités locales de France, la CCMP voit ses marges financières sévèrement restreintes en raison des nouvelles orientations gouvernementales en faveur de la réduction de la dépense publique. L'épargne brute qui atteignait 5,2 M€ en 2013 chute ainsi à 2,7 M€ en 2016. Les objectifs législatifs sont clairs : les intercommunalités n'ont plus vocation à être des « guichets redistributeurs » de dotations financières envers les communes. Ces dernières doivent désormais accepter une plus grande intégration et davantage de mutualisation de nos politiques publiques. La CCMP n'échappe pas à cette dynamique qui implique un changement important des mentalités. Telle est la condition du maintien de l'offre de services publics sur notre territoire.



PROJET PHARE 2017



Concert IMS à l'Allegro



850
ENFANTS

8h
DE SPECTACLES

100 ACCOMPAGNATEURS
ENVIRON

1
THÈME,
L'ÉMOTION

NEYRON, MIRIBEL, BEYNOST ET SAINT-MAURICE DE BEYNOST

JUIN

30 juin > 5 juillet

FESTIVAL SWING
SOUS LES ÉTOILES

Sous la Madone, Miribel
Renseignements sur
www.swingsouslesetoilesmiribel.com
Places en vente à l'Office de Tourisme



RENDEZ-VOUS !

JUILLET



TOUT LE MONDE FÊTE LA MOBILITÉ !

La CCMP organise sur la place de l'Allegro une grande fête de la mobilité le samedi 8 juillet prochain, de 10h à 18h.

De multiples stands viendront animer cette journée festive pour petits et grands : vélos rigolos à essayer, atelier de réparation vélo pour tous, parcours train gonflable, initiation au BMX... mais également une présentation complète des grands projets de la CCMP en matière de mobilité : nouvelle offre COLIBRI, projet de passerelle vers le Grand Parc et schéma modes doux.

Renseignements auprès de la CCMP ou sur www.cc-miribel.fr.
Restauration possible sur place.

10 > 18

LES SEMAINES SPORTIVES

Organisées par les ETAPS de la CCMP, les semaines sportives permettent, chaque jour, à une trentaine d'enfants de s'initier à de nombreux sports. Les jeunes sportifs âgés de 8 à 12 ans découvriront cette année le BMX, l'orientation, le roller, la pétanque, le football, le tennis, l'escalade, le tir à l'arc et le taekwondo.

MERCREDI 19 ←

JOURNÉE FINALE ET RENCONTRE INTER-CENTRES

Venez nombreux les encourager !

Inscriptions et renseignements auprès du centre de loisirs de votre commune ou de la CCMP au 04 78 55 52 18

LUNDI DIMANCHE

10 > 27
juillet août

COLIBRI AU GRAND PARC

Horaires d'été et ouverture de la ligne Colibri vers le Grand Parc. (Voir p. 8/9)



AOÛT

25 > 27

FESTIVAL
WOODSTOWER

Grand Parc, Miribel Jonage
Renseignements sur www.woodstower.com

Ligne Colibri Grand Parc gratuite sur présentation d'un billet Woodstower le vendredi 25 et le samedi 26 août

EN SAVOIR

sur l'AMD
Académie de Musique et de Danse
Annabelle GASTOUD
anabellekastoud@hotmail.fr
04 78 55 62 45

sur le Grand Parc
Damien PROST-ROMAND
prostromand@grand-parc.fr
04 78 80 56 20

sur vos commerçants
avec l'ACA
Chahines BOUMYA
contact@aca-ccmp.fr

SEPT

11 > 23

PORTES
OUVERTES DE L'AMD

Inscriptions, rencontre avec l'équipe enseignante
Renseignements au 04 78 55 54 58

DIMANCHE

24

STAND DE L'ACA SUR LE TRAIL DE LA THILOISE à Thil

SAMEDI ET DIMANCHE

16-17

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Sur les 6 communes de la CCMP
Renseignements sur www.dombes-cotiere-tourisme.fr



Les pieds sur terre...

**HERVÉ
GEOFFRAY**

Gérant
de la Chèvrerie
du Colombier
à Tramoyes

POURQUOI CE LIEU ?

« Nous sommes dans la chèvrerie. C'est le lieu de repos de mon troupeau pour l'hiver. L'été, elles rejoignent les prés. »

Combien d'« habitantes » résident sur votre territoire ?

Mon territoire est à Tramoyes et j'ai environ 90 chèvres sur l'exploitation. Quand elles ne sont pas à la chèvrerie, elles occupent leurs 2 hectares de pré.

Ont-elles les pieds sur terre ?

Ce sont elles qui mènent l'entreprise ! Elles produisent en moyenne entre 80 et 100 litres de lait pour une centaine de fromages par jour, avec des périodes plus denses ou plus creuses suivant les saisons.

Avec elles, pas de pause, c'est tous les jours dimanche ! C'est une vraie activité économique, qui a sa place sur le territoire, puisque je vends ensuite tout ce que je produis, directement aux consommateurs.

Vous avez fait le choix du circuit court, est-ce dans l'ADN du territoire ?

J'espère que le circuit court n'est pas propre au territoire et que le mouvement est global ! Mais c'est en effet une forte particularité de la Côtière, autant pour la variété des producteurs des environs que pour la qualité que l'on observe. Sans ces deux composantes, on ne crée pas d'offre attirante. Je vends donc en circuit court par choix, par exemple à la Ferme de Miribel, ou encore plus directement dans la boutique de la chèvrerie et sur les marchés, comme celui de Miribel le jeudi. C'est là d'ailleurs que je vends le plus de fromages.

Votre terroir a donc de l'avenir...

Mon activité et le travail de la terre en général ont encore de l'avenir sur le territoire.

Cette terre doit garder une place juste et équilibrée face à l'urbain. Il faut savoir se développer, accueillir, ne pas s'évertuer à garder indéfiniment des activités agricoles qui ne fonctionnent pas, mais aussi conserver notre patrimoine naturel, nos espaces comme les abords du Grand Parc, des territoires ruraux comme Tramoyes, ou les abords de la Dombes. C'est aussi ça la qualité de vie. L'équilibre entre la ville et la terre, le calme et l'activité, l'économie et l'écologie.

Vous voyez-vous ici dans 20 ans ?

20 ans et plus ! C'est une histoire qui dure depuis 1979 pour mes parents et 1999 pour moi. Derrière, il y a mon fils pour prendre peut-être la relève...